

LE CARNET, UNE MATÉRIALITÉ FOISSONNANTE ET INSAISSISSABLE ?

Relié ou spiralé, doté de couvertures rigides ou souples, de pages lignées ou vierges, se présentant dans des formats variés garantissant toujours sa mobilité, le carnet semble avoir autant de possibles que de définitions¹. Devant tant de potentialités matérielles et créatives, les écrivains comme les artistes, les érudits comme les scientifiques, et sans aucun doute de nombreux inconnus dont la recherche ne demande qu'à découvrir les carnets, ne s'y sont pas trompés. Seule la théorie s'est rendu compte bien tard – la faute, entre autres choses, au statut de l'auteur, comme à celui du manuscrit jusqu'au milieu du XIX^e siècle² – que ce petit objet, d'apparence souvent anodine, recelait d'immenses trésors. Une combinaison de facteurs, au XX^e siècle, a permis au carnet de devenir objet de recherche : parmi d'autres, on trouvera, pêle-mêle, le goût pour les formes fragmentaires, celui pour les formes hybrides mêlant texte et image, l'attrait croissant, accompagné d'un désir de réhabilitation, pour les genres considérés comme marginaux ou mineurs, la naissance des sciences humaines dont les terrains de recherche ont favorisé les pratiques carnétistes, ainsi que la publication, logiquement concomitante, de ce genre de textes du vivant de leurs auteurs, quels que soient leurs champs d'action disciplinaires. Ainsi, ce n'est que depuis une quarantaine d'années que les chercheurs³ essaient de répondre à cette simple question « qu'est-ce qu'un carnet ? », tentative tenant sans doute de la gageure, dans la mesure où la définition matérielle de ce support, loin de cerner l'objet, semble démultiplier au contraire les pistes intellectuelles, théoriques autant que pratiques.

Ce qui est sûr c'est que le carnet ne peut matériellement se définir seul : pour comprendre ce qu'il est et ce qu'il permet, il faut en effet l'envisager en regard d'autres

-
1. En effet, outre la diversité de sa forme, le carnet peut se définir selon le moment où il intervient dans le processus de création, selon le contenu de la note qui s'y dépose et son degré d'élaboration, selon la destination de la note, ou encore selon le contexte de son utilisation. Il existe des carnets de travail, des carnets d'esquisses, des carnets d'enquêtes, des carnets composites, des carnets intimes, des carnets de guerre, des carnets de voyage, des carnets de recherches...
 2. Contat 1991.
 3. On pense ici, en particulier, aux spécialistes de critique génétique (Louis Hay, Pierre-Marc de Biasi, etc.), aux théoriciens des genres littéraires et en particulier du journal (Philippe Lejeune ou Michel Braud par exemple), mais aussi aux universitaires dont les recherches portent sur un auteur ayant pratiqué le carnet (Agnès Spiquel sur Camus, Mathieu Bélisle sur Gracq, Jean-Claude Larrat sur Malraux...).

supports, dans une relation faite de rapprochements et d'exclusions. Par rapport à un bloc-notes dont la reliure est supérieure, le carnet bénéficie d'une reliure centrale. Comparé à un agenda, le carnet se présente non daté et parfois même non ligné. Entre le calepin et le carnet, d'une part, et le carnet et le cahier⁴, d'autre part, les rapprochements interpellent, car ils font appel systématiquement à la taille du support : quand le calepin est un petit carnet, le carnet peut être vu comme un petit cahier. Autrement dit, une échelle de degrés, déterminée par les dimensions de ces supports, existerait entre ces différents objets et viendrait justifier la spécificité de leur dénomination⁵.

Si, matériellement, le carnet se présente comme un objet multiforme, voire protéen, par conséquent rétif à toute théorisation ou typologie, il n'en demeure pas moins que l'observation de ses multiples nominations permet d'approcher, voire de préciser, ce qui semblait à l'origine informe et insaisissable. En effet, le carnet est tantôt carnet de guerre, de voyage, d'écriture ou de lecture, tantôt intime, dialogique, plastique ou même numérique. Ces nombreuses expansions, parfois cumulables⁶, si elles ont pour visée première de définir les conditions d'apparition de l'idée ou du croquis, en somme de la trace, quelle qu'elle soit, qui viendra se déposer dans le carnet à intervalles plus ou moins réguliers, disent plus fondamentalement encore combien le carnet est un support aux implications décisives, en tant qu'il est éminemment fédérateur, établissant un lien concret, c'est-à-dire de proximité, entre le sujet et le monde, le sujet et les autres, le sujet et son propre moi.

C'est la pratique même du carnet qui favorise l'ensemble de ces liaisons : parce qu'il est mobile, parfois nomade, il ancre le sujet directement dans l'espace bien avant que de le saisir dans le temps ; parce qu'il offre une ambiguïté fondamentale, écriture privée dans un espace public, toujours dans un lieu au contact du regard de l'autre, il joue de cette féconde interface entre l'intime et l'extime ; parce qu'il incarne matériellement et pratiquement une certaine forme de liberté, n'ayant *a priori* aucune contrainte à respecter et pouvant dès lors recevoir n'importe quelle trace, il permet à son détenteur, de manière souvent impromptue, indirecte – puisque le carnet ne semble pas répondre en tout point aux critères définitoires du journal intime –, de se découvrir, par tâtonnements, par jaillissements.

4. Voici les définitions proposées par le Trésor littéraire de la langue française : le calepin est un « *carnet de poche* sur lequel on inscrit des renseignements divers, des notes, des réflexions, en vue d'un usage personnel » (nous soulignons) ; le carnet est un « *petit livre ou registre de poche* où l'on inscrit des comptes ou des notes » (nous soulignons) ; le cahier est un « assemblage de feuilles de papier pliées les unes dans les autres, agrafées ou cousues ensemble, et destinées à recevoir des écrits, généralement manuscrits, des dessins, des collages, etc. ».

5. Hébert 2016.

6. Un carnet de lecture peut être dialogique, un carnet de voyage numérique, un carnet de guerre plastique, etc.

De l'enjeu esthétique au désir scriptural

Le premier contact avec le carnet est toujours d'ordre esthétique : si le cahier est souvent choisi pour ses dimensions, son nombre de pages, son lignage, le carnet est avant tout un objet qui séduit grâce aux beautés plastiques de sa couverture. De nos jours, la marque Paperblanks propose des carnets à la finition extérieure exceptionnelle, présentés sous forme de séries qui, quand elles sont mises sur le marché, sont nommées, au même titre que n'importe quel accessoire de mode, « nouvelles collections » : dans ce cadre, l'attachement entre l'auteur et le support cherche à être renforcé, travaillant la dimension quasi fétichiste de l'objet puisque sa seule visualisation suffit à déclencher l'excitation intellectuelle. De son côté, Moleskine, marque légendaire de carnets, informe avant tout un imaginaire – présenté comme une philosophie – doublement élitiste, travaillé d'un côté par l'histoire d'un objet prestigieux, support incontournable pour écrivain célèbre, et d'un autre côté par les ambitions d'un carnet futuriste, à la pointe de la technologie, mêlant beauté de l'objet matériel et utilité de la virtualisation rapide de l'écriture qui s'y dépose. Ainsi, si Paperblanks fait de ses carnets des objets d'admiration et de collection, Moleskine choisit de les transformer, grâce à sa réputation, en supports résolument modernes, destinés à séduire de nouveau les auteurs contemporains adeptes de l'écriture numérique.

Le plaisir esthétique que l'on prend à regarder, à toucher, à choisir, à se procurer un carnet semble mener, presque naturellement, au désir scriptural. Cette réalité est à prendre en compte dans son sens le plus large, participant de la volupté éprouvée par les auteurs quand il s'agit d'instruments graphiques – qu'il s'agisse du poids parfait du stylo au degré de sensualité dans le contact avec le papier : « le manuscrit c'est le corps lui-même de l'écrivain au travail, plus encore que l'outil, et le rapport qu'il entretient avec lui est auto-érotique⁷ ». Et c'est cette satisfaction plastique qui suscite le désir d'écrire.

En ouvrant le carnet, en tournant donc cette couverture soigneusement choisie, une autre qualité de ce support se donne à voir et qui est sa totale virginité. Le carnet offre, en quelque sorte, cette liberté : il est possible de l'utiliser de manière habituelle (c'est-à-dire en respectant l'ordre des pages, note après note) ou de l'entamer en son milieu, de numéroter les feuillets, de ne pas écrire dans la largeur mais dans la longueur des pages. Écrire ses notes, en somme, comme et où on l'entend.

Le carnet a, de plus, cet immense avantage de n'être ni exclusivement lieu scriptural (on peut tout à fait décider de dessiner, de griffonner, sur les feuillets, au lieu d'écrire), ni exclusivement espace littéraire (on peut tout aussi bien noter une idée qui vient qu'une liste de courses ou encore un numéro de téléphone) : il est avant tout un libre lieu d'inscription ou de création. Absolument tout peut s'y trouver, tant que ce tout se tient dans les contours étroits de l'objet. Quand il s'agit d'écriture, l'espace restreint de la page encourage la note, le fragment, la forme brève. Les carnets d'écrivains ne

7. Contat 1991, 17.

regorgent-ils pas de ces tâtonnements, tentatives, essais qui constituent l'autre de l'œuvre et parfois l'œuvre elle-même ? Quand il s'agit d'arts visuels, la double page du support relié se soumet aisément à l'envie de froisser, de coller, d'user de techniques mixtes issues du lieu même où l'artiste se trouve.

Situations pratiques : marcher, penser, noter

Si le carnet est un support qui séduit doublement, par son esthétique et son absence de normalisation, les conditions générales de son utilisation ne manquent pas d'attraits pour celui qui choisit de le pratiquer.

Le carnet permet, en raison de sa taille, une « écriture en marche »⁸. Ce support incite en effet le scripteur à sortir de son cabinet de travail, favorisant alors un contact spécifique avec le monde, avec autrui, plaçant l'auteur ou l'artiste en immersion, le rendant attentif voire poreux à ce qui l'entoure. Cette situation spécifique est ce qui fait naître l'inspiration, l'idée, la trouvaille qu'elle soit chose vue, entendue, pensée, ou encore sentie.

Ainsi le carnet doit-il toujours accompagner l'écrivain, et être au plus près de lui, sous l'angle physique, c'est-à-dire à la fois corporel et géographique, pour répondre à la « poésie de l'urgence »⁹ qui caractérise l'irruption impérieuse de la pensée, de l'idée, et plus généralement du tracé. Beaucoup d'écrivains font état, dans leur carnet, ou de la rapidité de l'apparition-disparition de leur pensée, ou de leur frustration quand ils n'ont pas eu ou pris le temps de la noter. La pensée est aussi spontanée que versatile et capricieuse : l'immédiateté de sa saisie est donc indispensable pour éviter son évanouissement. S'il est une temporalité du carnet, c'est donc l'instant qui semble, par excellence, le temps premier de la création.

À première vue, on pourrait penser que le carnet peut recueillir l'ensemble des errances scripturales de la pensée vagabonde. Qualifier le carnet de support fourre-tout, capable de recueillir l'hétéroclite, l'hétérogène, le multiple sous de nombreuses formes textuelles, c'est oublier ce que les généticiens nomment le « brouillon mental »¹⁰, insaisissable par nature, mais bien réel en pratique : le scripteur pense et repense sa phrase avant de la noter, toilette qui pourrait même faire douter de la notion de premier jet.

Néanmoins, tout n'est pas notable et tout n'est pas noté. Ce qui semble différencier une idée remarquable d'une autre destinée à ne pas être retenue, c'est l'intensité sensationnelle, émotionnelle ou intellectuelle qu'elle produit dans l'esprit du scripteur au moment où elle apparaît – réalité liée au processus créatif en marche. La note ne peut naître que grâce à une épiphanie tirée du quotidien, prenant alors la forme de l'incident barthésien¹¹. Autrement dit, la propulsion heuristique du carnet à donner

8. Collot 1990, 177.

9. Hay 1990, 10.

10. De Biasi 1996, 45.

11. Barthes 1972, 166.

des idées n'est peut-être pas seulement déterminée par le support en soi et pour soi, mais encore par la pratique qu'il favorise et le rapport spécifique au monde et à soi qu'il encourage.

Incidence mémorielle et rôle de l'oubli

Bloc-notes, agenda, carnet ou cahier sont tous réunis par le même principe de rassemblement des feuillets : cela permet d'exclure d'autres réalités matérielles, comme celle du fichier, mais cela permet également de rappeler que le carnet est souvent choisi parce qu'il permet de centraliser et concentrer la pensée en un même espace. Le carnet sert d'aide-mémoire, pour contrer la peur de l'oubli. À partir du moment où la note est fixée, le scripteur peut tout à fait l'oublier puisque le carnet porte son souvenir. Le carnet serait non seulement une béquille mémorielle pour scripteur oublieux, mais également une sorte de mémoire portative pour auteur souhaitant oublier, afin de ne pas encombrer sa mémoire d'idées, de pensées qui, accumulées, seraient paralysantes. L'écriture carnétiste est donc, dans ce cadre, sous le signe du désencombrement et de l'allègement. L'auteur oublie quand le carnet se souvient : il ne s'agit donc pas ici de deux finalités contradictoires de la note, mais plutôt de deux facettes complémentaires, participant d'une même logique.

Ainsi le carnet est-il un memento, un lieu de rassemblement et d'archivage des idées qui, en se remplissant, soulage la mémoire d'une saturation – et d'un oubli – probables. Cette vertu d'accumulation et de conservation possède cependant un versant plus problématique : si le carnet contient ce qui, à nos yeux, a de la valeur – condition *sine qua non* du geste scriptural –, s'il recueille le remarquable, le mémorable, l'unique, s'il prend la forme, en somme, d'un double matériel, d'un *alter ego* jamais loin de nous et toujours à même de nous rassurer en retenant l'idée saisie au vol, le croquis volé au monde, la pensée lourde ou légère qu'il nous fallait extérioriser, si le carnet permet tout cela – et si nous lui permettons autant, dans une confiance parfois aveugle – qu'en est-il de sa perte et, ironie du sort pour un support garant de mémoire, de son oubli ? C'est la raison pour laquelle le carnet est un objet qui, noirci, se garde, voire se collectionne, s'insérant à la manière d'un livre, dans les rayonnages de toute bibliothèque. À la manière d'un livre, toujours, le carnet peut se relire : la note devient alors souvenir, revêt une autre épaisseur affective et sert de métonymie au passé.

Dans la mesure où le support fait ici figure de recueil précieux car unique de traces jugées mémorables, la perte du carnet est souvent vécue comme un réel traumatisme : il est facile de perdre ce petit objet nomade, puisqu'il s'emploie dans des circonstances scripturales précaires. Le carnet est souvent fétiche, lieu de la création par excellence, lieu de la valeur de la pensée : de fait perdre l'objet est également égarer une partie fondamentale de soi, en lien avec la notion d'origine, puisque les commencements, les tâtonnements, les sources disparaissent dans un néant dont on avait pourtant cherché à les tirer.

Du « brouillon mental » à la relecture

Écriture et lecture fondent, dans les rapports complexes mais étroits qu'elles entretiennent, la dynamique qui permet de passer de l'écriture ordinaire à l'écriture proprement littéraire. Le mouvement qui mène à la littérature serait alors le suivant : la lecture, comme le rappellent les généticiens¹², mènerait à l'écriture, en suscitant l'étincelle scripturale, le désir de note. L'écriture une fois déposée, les notes une fois rassemblées, encourageraient, de leurs côtés, et ce à plus ou moins long terme, un autre désir, à savoir celui de la relecture, elle-même étant souvent accompagnée d'une volonté de modifier, corriger, étoffer, raturer, ce qui a été noté. Et « la littérature commence avec la rature », nous rappelle Jean Bellemin-Noël¹³.

La théorie génétique avance l'idée que la taille du support détermine un régime d'écriture spécifique. En ce sens, il ne faudrait pas croire que le simple constat relatif à la taille du support soit dénué de toute implication fonctionnelle : en effet, on n'écrit pas de la même façon sur un cahier que sur un carnet. Pour faire simple, plus le carnet est petit, plus l'écriture qui s'y dépose se révèle synthétique, brève, quintessenciée. Mais aller au plus court ne signifie pas nécessairement aller au plus simple : l'écriture notulaire, le fragment, qui sont souvent les formes succinctes privilégiées dans le carnet, sont souvent truffées, dans les manuscrits d'écrivains, d'allusions, de sigles, de signes, de raccourcis en tous genres, qui rendent la pensée devenue fort elliptique parfois difficile à saisir pour un lecteur potentiel.

Voilà peut-être une des limites du carnet, lorsque la poétique de l'urgence déborde la perspective pragmatique – à ceci près que l'illisibilité de l'écriture peut être également une façon d'empêcher tout lecteur de lire et de juger le carnet d'autrui. Cette remarque peut avoir son importance dans un cadre didactique : le carnet aura-t-il pour finalité d'être lu ou se présente-t-il comme un pur espace personnel ? La notation semble toujours, par nature, duelle : est-elle saisie de manière gratuite ou dans une logique de « devenir », « en vue de » quelque chose ? Car le rassemblement peut être aussi provisionnement, même s'il va de soi que toutes les idées ne seront pas exploitées, que certaines notes seront orphelines et sans destinée.

Pourquoi relire son carnet ? Il semble que la relecture soit porteuse d'un « fantasme de maîtrise » lui-même travaillé par deux tendances irréductibles, « la tentation de refaire et celle de défaire »¹⁴. Si « défaire » peut se comprendre comme une suppression totale et définitive d'un mot, d'une formule, d'une phrase ou même d'un paragraphe, « refaire » s'apparente à une modification, qui peut prendre la forme d'une rature ou d'une recomposition. Comme le rappelle Daniel Ferrer, « on ne relit jamais exactement la même chose qu'on a écrite – l'écrivain se retrouve en position de déchiffrement perplexe de son propre brouillon, à partir d'une perspective qui n'est plus exactement

12. Grésillon 2007, 31.

13. Bellemin-Noël 1972, 5.

14. Hilsum 2007, 8.

identique à celle qu'il avait avant de commencer, et même au moment d'écrire»¹⁵. Si ce processus de relecture n'est pas spécifique au carnet, il reste intéressant de constater que certaines notes présentes dans les carnets d'écrivains thématisent ce moment ou encore que certains choix éditoriaux mettent en avant ce mouvement de « relecture-rature »¹⁶.

Il semble exister deux types de relectures possibles, déterminés par le laps de temps qui les sépare de la saisie même de la note : la relecture à court terme, lorsque la note est relue peu de temps après sa saisie, la relecture à long terme, lorsqu'au contraire une période plus longue sépare ces deux moments. La relativité – autrement dit la fragilité – de cette typologie est diminuée lorsque relecture à court terme et relecture à long terme font intervenir une donnée qui semble décidément essentielle : l'oubli. Si dans la relecture à court terme l'auteur se souvient encore des conditions qui ont précédé et accompagné la naissance de la note, la relecture à long terme coupe en quelque sorte la note de son contexte originel. De manière logique, l'effet produit par ces deux relectures n'est pas le même : la relecture à long terme provoque chez l'auteur ou la surprise – menant souvent à une relance créative, dans le cas où la note oubliée redevient germe potentiel de création – ou la nostalgie – dans le cas où les carnets sont relus bien des années plus tard. La relecture à court terme, au contraire, fait naître le plus souvent la déception : si le contexte créatif est encore présent à l'esprit de l'auteur, l'intensité sensationnelle, intellectuelle qui avait fait naître la note a, quant à elle, le plus souvent disparu.

Support privilégié du premier jet, le carnet est un espace textuel où l'écriture se cherche, s'expérimente. La relecture vient alors encourager le désir de valeur ou d'amélioration de ce qui est préalablement noté : apprendre à écrire, que l'on soit écrivain ou élève, c'est en effet d'abord apprendre à se relire et se réécrire. De fait, la rature représente alors « la marque individuelle d'un style », en même temps qu'elle « joue un rôle essentiel dans la transition entre la dimension privée et la destination collective de l'écriture littéraire »¹⁷. Réécrire, c'est donc envisager, d'ores et déjà, un lecteur.

Le carnet comme outil d'apprentissage et objet de recherche

En raison de ces multiples facettes, et en regard de ces tentatives de définition complexes, le carnet fascine écrivains, critiques, artistes, chercheurs, mais aussi élèves, si bien que plusieurs formateurs de statuts différents de l'université de Caen Normandie se sont récemment emparés de l'objet pour le questionner davantage. Au cours de l'année universitaire 2012-2013, Serge Martin, actuellement en poste à l'université de Paris III,

15. Ferrer 2011, 73.

16. Par exemple, Montherlant, dans son carnet *La marée du soir*, entame une note par la formule « *Écrit après relecture* » ; les éditeurs des deux carnets de Malraux proposent des simulations typographiques de la rature qui permettent au lecteur de saisir les différentes campagnes d'écriture de ces textes.

17. De Biasi 1996, 20.

Anne-Laure Le Guern, et Jean-François Thémines, tous deux enseignants-chercheurs à l'école supérieure du professorat et de l'éducation (ESPE) de Caen, ont organisé trois journées d'études intitulées « Carnets d'artistes, d'élèves et de chercheurs ; carnets de dessin, de lecture et d'écriture : manières de faire, manières de penser l'enseignement et la recherche » (décembre 2012, février et mars 2013). Il s'agissait alors de prendre le carnet pour objet, en tant qu'activité commune aux artistes, aux chercheurs et aux élèves de tous niveaux. Le terme « activité » avait toute son importance dans la mesure où le carnet était envisagé comme plaçant ces différents acteurs en position de sujets, des sujets expérientiels dont le parcours pouvait se lire à travers les carnets.

L'équipe travaillant autour de l'axe « Didactique / didactiques » au sein de l'ESPE de Caen a ensuite voulu poursuivre la réflexion engagée autour de l'objet carnet, autour de ce « dispositif portatif d'écriture »¹⁸ pour reprendre les termes de Lahire, en proposant une journée intitulée « Qu'apprendre des carnets aujourd'hui ? » le 4 décembre 2013. L'idée était de préciser le terrain de recherche que peut constituer le carnet en se limitant à un contexte particulier, c'est-à-dire à son utilisation en situation d'enseignement-apprentissage ou de formation. Ce qui nous intéressait plus particulièrement, c'était d'envisager la manière dont le carnet, à la fois support et outil, devient non seulement le lieu de construction du savoir, de mise en œuvre de compétences (et parmi elles, les compétences littéraciques), mais aussi celui de l'observation de l'activité de l'élève ou plus largement de l'auteur du carnet.

Notre journée du 23 mars 2016 s'est inscrite dans la lignée des précédentes en se penchant en particulier sur le lien qui surgit entre situation d'enseignement-apprentissage et recherche. Support d'apprentissage encouragé par les programmes de certaines disciplines telles que le français (carnet de lecture), les sciences expérimentales (carnet d'expériences et d'observations) ou les arts visuels (carnet d'artiste), le carnet se voit transformé en sujet de recherche, riche de sa pluralité : il existe à la fois plusieurs types de carnets et plusieurs manières de faire carnet.

En tant que support mûrement choisi et différencié, le carnet est l'objet d'un rapport spécifique avec l'auteur, rapport fait d'appropriation, d'attachement, renforçant inmanquablement le lien entre le scripteur et l'écriture.

En tant qu'objet non normé (bien que réglementé), le carnet pousse à la liberté scripturale et plus généralement artistique, encourage l'abandon des carcans théoriques, le délaissement momentané de contraintes parfois perçues, vécues comme sclérosantes.

En tant qu'objet au statut pragmatique ambigu, le carnet peut faire naître une conscience génétique spécifique chez le scripteur, conscience habitée par la distinction entre processus et produit, par l'importance de la saisie de l'idée naissante (qu'elle soit imparfaite) dans l'acte créatif, par le rôle clé du brouillon destiné à devenir, grâce à de multiples retouches, texte ou œuvre.

Enfin, en tant qu'objet au centre du monde, développant une écriture privée dans une pratique essentiellement publique, tournée vers l'auteur autant que l'ailleurs, le

18. Lahire 2006, 506.

carnet permet au scripteur de travailler son rapport au monde, de noter ce que l'espace traversé lui dévoile, de repoétiser le réel par l'intermédiaire d'une posture ouverte, poreuse, faite d'extraspexion, d'attention, de sensations.

La recherche explore les tenants et les aboutissants de l'utilisation du carnet en classe ou en formation et questionne, entre autres, l'autonomie de l'apprenant dans la construction de son rapport au monde. Mais le terrain de recherche que constitue le carnet amène également à redéfinir l'outil et à investir de nouveaux champs d'action, en particulier des disciplines peu enclines à l'usage du carnet.

Les contributions retenues dans cet ouvrage, et présentées pour la plupart d'entre elles au cours de la journée du 23 mars 2016, font écho à une diversité riche de situations d'enseignement, d'apprentissage ou de recherche, et illustrent trois dimensions qui nous semblent essentielles : la construction d'un sujet lecteur / scripteur à partir d'un projet de carnets de lecture et/ou d'écriture, les apprentissages disciplinaires ou interdisciplinaires que facilite l'utilisation du carnet en classe et, enfin, les liens complexes qui se tissent entre carnet, mobilité et interculturalité. Il nous semblait essentiel de croiser les regards sur l'objet carnet en proposant des recherches académiques, anthropologiques ou didactiques, mais également des comptes rendus d'expériences sur le terrain (dans les classes ou en formation) ou même des dispositifs institutionnels, ce qui explique et justifie la diversité des articles de cet ouvrage. Comme nous le soulignons précédemment, nombreux sont les universitaires à s'être consacrés à des carnets d'auteurs ; en revanche, rares sont ceux à avoir abordé le carnet sous un angle théorique ou didactique. On peut mentionner ici les références pédagogiques concernant les carnets de voyage telles que Argod (2005), Filliette (2005), Gally (2004) ou Quéruel et Gallo (2008), mais elles restent la plupart du temps circonscrites à ce type de carnet. Nous souhaitons prendre en considération l'utilisation des carnets dans leur grande hétérogénéité de la maternelle à l'université pour rendre compte de voyages, mais aussi de lectures et d'apprentissages dans des disciplines aussi variées que le français, l'histoire, les arts visuels, ou les arts plastiques, et ce dans différents milieux institutionnels. Les articles réunis ici mettent en lumière la construction de questions de recherche autour de ces usages distincts et la proposition de dispositifs pédagogiques peu développés jusqu'à présent dans les contextes de l'école maternelle ou du lycée professionnel par exemple.

Lecture littéraire, écriture créative

Les deux premiers articles d'Anne Schneider et de Stéphanie Lemarchand s'inscrivent dans la lignée de l'ouvrage dirigé par Sylviane Ahr et Patrick Joole et publié en 2013¹⁹. À partir de situations expérimentées en classe, il s'agit au sein d'un contexte large de didactique de la littérature de s'intéresser en effet aux fonctions heuristiques du langage, et plus particulièrement à la manière dont le carnet de lecture permet de revenir sur l'activité du lecteur et son rapport à la littérature. Anne Schneider, qui

19. Ahr & Joole 2013.

travaille sur le carnet de lecture depuis une dizaine d'années et qui a déjà publié à plusieurs reprises sur le sujet²⁰, s'est penchée, à l'instar de Pierre Bayard²¹, sur les livres non lus que pouvaient mentionner les carnets de lecture d'une classe de CE2-CM1 suivie sur deux ans. Ce premier article interroge donc les frontières du lu et du non-lu et explore l'appropriation subjective du carnet de lecture par les apprenants.

Il est également question de la dimension subjective²² et transsubjective du carnet²³ dans la contribution de Stéphanie Lemarchand qui s'est inspirée du protocole de Nathalie Brillant-Rannou²⁴ en proposant une expérimentation de carnet dialogique dans deux classes de lycée professionnel pour laquelle elle a amené les élèves à réagir aux écrits de leurs pairs. Le focus de la problématique abordée cible deux aspects essentiels liés au carnet de lecture : construire le sujet lecteur et ancrer les œuvres dans l'expérience vécue de celui-ci. À partir de l'activité réflexive menée sur les textes mais aussi sur les lectures entreprises, l'article analyse les considérations culturelles et identitaires des apprenants tout en questionnant le rapport lecture / écriture.

Si le carnet de lecture favorise la construction du sujet lecteur, dans le cadre de la classe, le carnet est aussi porteur et déclencheur d'imaginaires. Pourquoi ne pas *passer pour* écrivain, artiste, jouer le jeu de la note, du croquis, de l'enquête, en toute liberté? Jeux et tentatives, simulations et expériences ne sont-ils pas *aussi* à la base de l'apprentissage? Là se trouve un nouveau point d'articulation entre l'expérience artistique au sens large et l'utilisation du support avec des apprenants. Quand le cahier, aux lignes sages ou strictes, au format scolaire presque unique (« vingt-et-un, vingt-neuf sept! »), révèle par sa seule tenue le sérieux de l'élève, ou son implication, le carnet favorise l'école buissonnière, encourage l'errance fructueuse et exprime par sa tenue – à rebours de celle du cahier, cela va de soi – si l'élève a su profiter de l'ensemble de ses possibles. En effet, les supports d'écriture développent des connotations spécifiques : si le cahier reste fixement associé à l'espace classe, il semble nécessaire, par conséquent, que le carnet, en tant qu'objet d'apprentissage, ne soit pas sujet au même traitement que le cahier dans la mesure où il développe, chez l'apprenant, une pratique scripturale différente et, par conséquent, un imaginaire distinct. C'est dans cette perspective qu'Yves Renaud inscrit son propos, partant de l'hypothèse selon laquelle le carnet favorise un meilleur rapport à l'écriture²⁵, mais modifie aussi et surtout la relation au monde qu'ont les élèves. À partir de la recherche menée auprès d'élèves de 15 à 17 ans dans le canton de Vaud en Suisse, dans un établissement proposant un enseignement d'écriture littéraire, l'article explore les effets de la forme du carnet sur la production d'écrits de ces « gymnasiens » et questionne, entre autres, la désacralisation de l'écriture telle qu'elle serait à l'œuvre dans les carnets d'écriture scolaire.

20. Schneider 2006, 2007.

21. Bayard 2007.

22. Bertucci 2007.

23. Chiss 2012.

24. Brillant-Rannou 2010.

25. L'article rejoint en cela le postulat de Catherine Tauveron et Pierre Sève (2005).

Pratiques du carnet à l'école primaire

L'approche liée à l'anthropologie de l'écriture peut aussi concerner de très jeunes apprenants. C'est de fait la production écrite en maternelle au sein d'un carnet réunissant photographies, dessins et dictée à l'adulte qui est au cœur de l'article de Catherine Rebiffé et Roselyne Le Bourgeois. Dans la lignée de Jack Goody²⁶, l'axe de recherche s'appuie sur les liens entre échanges oraux et trace écrite, mais aussi sur la dimension retouchable, ajustable de l'objet carnet. À partir d'une expérimentation autour du sablier et de la représentation du temps menée dans une classe de seize élèves entre janvier et mars 2016, il s'agit de repérer les activités qui permettraient grâce à l'initiation à l'écrit que rend possible le carnet une entrée dans les apprentissages scolaires. Du rapport à l'écrit aux perspectives didactiques, il n'y a donc qu'un pas.

Les trois contributions suivantes posent la question des apprentissages en lien avec l'utilisation de carnets, et ce dans plusieurs disciplines : en histoire pour l'article de Dominique Briand, en arts visuels pour celui de Marie-Laure Guégan et en pratique interdisciplinaire pour la recherche menée par Élise Ouvrard. Contrairement aux autres expérimentations qui amènent les élèves à tenir eux-mêmes un carnet, les deux premières contributions s'intéressent à la manière dont l'enseignement-apprentissage peut s'appuyer sur des carnets préexistants comme ressources. Pour Dominique Briand, il s'agit de mobiliser le carnet Renefer, artiste et soldat de la Grande Guerre, pour enseigner l'histoire à l'école primaire, et d'éclairer les formes et les enjeux d'une telle didactisation : le carnet est alors considéré comme un témoignage historique.

Dans le travail de Marie-Laure Guégan, dont l'élément déclencheur est une séquence proposée par une stagiaire à des élèves de CM2, il s'agit de partir des carnets de l'artiste plasticien Miquel Barceló pour susciter la démarche réflexive des apprenants, amenés à produire eux aussi une couverture de carnet de voyage. Pour reprendre la distinction d'Aristote, il s'agit bien ici d'encourager la « praxis » comme préalable à la « poesis », et l'article révèle à quel point le travail fondé sur l'œuvre de Barceló pose une énigme aux élèves qui se retrouvent bel et bien dans la situation de produire par la suite un acte plastique²⁷ et non seulement une activité *à la manière de*.

L'article autour du carnet de voyage en lien avec l'approche par compétences pose, quant à lui, l'hypothèse d'une possibilité de construire des apprentissages interdisciplinaires, ce qui relève d'un véritable défi à l'école primaire comme a pu le souligner Thierry Philippot²⁸ ou comme la typologie des liaisons établies entre disciplines d'Yves Lenoir²⁹ le montre. S'appuyant sur le travail effectué par quatre classes qui partaient en voyage scolaire en Angleterre à la fin de l'année 2015-2016, il s'agit pour Élise Ouvrard d'envisager comment les enseignants utilisent de manière hétérogène

26. Goody 1994.

27. Sur la question, on pourra consulter l'ouvrage d'André Gaillot (2015) ou l'article d'Isabelle Poussier (2003).

28. Philippot 2013.

29. Lenoir 2015.

le carnet avec leurs élèves au sein de leur classe et d'analyser dans quelle mesure les élèves comprennent cette utilisation et s'approprient ce support afin d'enquêter sur les pratiques dites interdisciplinaires et l'efficacité de ces dernières.

D'une dimension anthropologique à une dimension interculturelle

Quelques questions ouvertes semblent devoir être posées : qu'en est-il du carnet aujourd'hui ? Les formes numériques nouvelles – du blog, individuel ou collectif, sur le *world wide web* à l'application idoine (Memotrips ou Mobilytrip pour le carnet de voyage, les applications professionnelles relatives au « carnet de terrain électronique »³⁰, Notebook, synthèse des entreprises Evernote et Moleskine, OneNote, Google Keep, etc.) – sont-elles une menace pour le carnet ou assurent-elles déjà son futur ? Concurrencent-elles les pratiques carnétistes ordinaires ou les complètent-elles, au contraire, avec brio et pertinence ? En d'autres termes, ces potentiels substitués annoncent-ils la fin du carnet dans sa forme papier ? La question pourrait être posée autrement : quel avenir pour le carnet ? À force de parler de lui, n'est-on pas sur la pente de l'épuisement – plutôt : d'un pervertissement – de ses potentialités ? Les trois dernières contributions semblent pencher davantage vers l'hypothèse d'un renouvellement, qui est aussi une tentative de redéfinition.

Spécialiste des pratiques scripturales adolescentes³¹, Élisabeth Schneider s'intéresse à des formes inédites de carnets et a choisi de se concentrer plus particulièrement sur le téléphone mobile pour sa contribution à l'ouvrage. À partir d'une enquête menée entre 2010 et 2013 auprès d'une vingtaine de lycéens, elle propose d'explicitier la notion de polytopie scripturale qui caractérise l'interaction des processus d'écriture, des activités et des déplacements avec le téléphone mobile. Ancré dans une perspective ethnographique, l'article soulève un enjeu épistémologique dans la mesure où il interroge les liens entre le dispositif numérique que constitue l'artefact « téléphone portable » et les versions plus classiques de carnets, en prenant appui notamment sur les reformulations identifiées par Roger T. Pédaque³² pour le document.

C'est au blog pédagogique, à la fois individuel et collectif, utilisé dans un contexte d'études supérieures que Magali Jeannin consacre son article. Ayant travaillé avec des étudiants venus à l'ESPE de Caen sous contrat Erasmus ou type Erasmus, elle analyse les traces individuelles mais aussi les projets collectifs et collaboratifs mis en lumière par le blog considéré ici comme un outil multimodal, c'est-à-dire comme un support « articulant de façon diversifiée les modes iconiques, linguistiques, gestuels et auditifs »³³. L'un des enjeux majeurs consiste ici à envisager dans quelle mesure le blog médiatique, comme nouvelle variation numérique de carnet, permet de mettre

30. Voir <http://carnet-terrain-electronique.fr/> [consulté le 17 août 2016].

31. Schneider 2013, 2016.

32. Pédaque 2006.

33. Groupe de recherche en Littérature médiatique multimodale, <http://litmedmod.ca/> [consulté le 28 octobre 2016].

en lumière l'expérience interculturelle qu'induit potentiellement la mobilité étudiante. Dans la perspective de Fred Dervin³⁴, l'article insiste en effet sur le nécessaire engagement du sujet pour que la mobilité donne lieu à une véritable décentration.

Éducation à la mobilité et éducation à l'interculturalité sont au cœur du dernier article de Corinne Le Bars qui revient sur la manière dont l'Institut régional du travail social Normandie-Caen, qui forme les futurs travailleurs sociaux, a participé à une recherche franco-québécoise visant à identifier les effets et les enjeux des mobilités internationales pour études. À partir des récits de voyage recueillis auprès de seize jeunes professionnels partis au Québec entre 2009 et 2012, l'article revient sur les enjeux de cette mobilité dans un monde marqué par l'intensification des échanges et des mouvements migratoires et sur la manière dont le carnet de voyage pourrait davantage rendre compte de l'expérience vécue et permettre aux étudiant(e)s engagé(e)s dans différents types de mobilité d'interagir³⁵. C'est alors une nouvelle fois la question de la forme qui est posée en lien avec cette redéfinition épistémologique suscitée par les innombrables possibilités qu'offre le carnet.

Souhaitons que cet ouvrage inspire de multiples projets autour du carnet, autour des carnets, et que de futures recherches poursuivent les réflexions entamées hier et aujourd'hui.

Sophie HÉBERT-LOIZELET

Université Grenoble 3

Élise OUVRARD

Université de Caen Normandie

Bibliographie

AHR S., JOOLE P. (dir.) (2013), *Carnet / journal de lecteur / lecture. Quels usages, pour quels enjeux, de l'école à l'université?*, Namur, Presses universitaires de Namur (Diptyque).

ARGOD P. (dir.) (2005), *Carnets de voyage. Du livre d'artiste au journal de bord en ligne*, Clermont-Ferrand, SCEREN-CRDP Auvergne.

BARTHES R. (1972), « Pierre Loti : "Aziyadé" », in *Œuvres complètes*, t. IV : *Livres, textes, entretiens (1972-1976)*, É. Marty (éd.), Paris, Seuil, p. 164-179.

BAYARD P. (2007), *Comment parler des livres que l'on n'a pas lus?*, Paris, Minuit (Paradoxe).

34. Dervin 2008.

35. Comme l'exprime John Urry, à la mobilité physique et géographique vient se superposer une mobilité envisagée en termes de métaphores et de processus (Urry 2005).

- BELLEMIN-NOËL J. (1972), *Le texte et l'avant-texte. Les brouillons d'un poème de Milosz*, Paris, Larousse.
- BERTUCCI M.-M. (2007), « La notion de sujet », *Le français aujourd'hui*, n° 157, p. 11-18.
- BRILLANT-RANNOU N. (2010), *Le lecteur et son poème. Lire en poésie : expérience littéraire et enjeux pour l'enseignement du français en lycée*, thèse de doctorat, université de Rennes 2.
- CHISS J.-L. (2012), *L'écrit, la lecture et l'écriture. Théories et didactiques*, Paris, L'Harmattan.
- COLLOT M. (1990), « Les carnets d'André du Bouchet : une écriture en marche », in *Carnets d'écrivains 1. Hugo, Flaubert, Proust, Valéry, Gide, du Bouchet, Perec*, L. Hay (dir.), Paris, Éd. du CNRS (Textes et manuscrits), p. 177-199.
- CONTAT M. (1991), « La question de l'auteur », in *L'auteur et le manuscrit*, M. Contat (dir.), Paris, Presses universitaires de France (Perspectives critiques), p. 7-34.
- DE BIASI P.-M. (1996), « Qu'est-ce qu'une rature ? », in *Ratures et repentirs*, B. Rougé (dir.), Aix-en-Provence, Presses universitaires de Provence, p. 17-48.
- DERVIN F. (2008), « Erasmus : 20 ans d'hypermobilité / hypomobilité existentielle ? », in *Regards sur les mondes hypermobiles. Mythes et réalités*, F. Dervin et A. Ljalikova (dir.), Paris, L'Harmattan, p. 225-247.
- FERRER D. (2011), *Logiques du brouillon. Modèles pour une critique génétique*, Paris, Seuil (Poétique).
- FILLIETTE C. (2005), *Carnets de voyages : de l'inspiration à la pratique*, Paris, Dessain et Tolra.
- GAILLOT B.-A. (2015), *Arts plastiques. Éléments d'une didactique critique*, Paris, Presses universitaires de France.
- GALLY M. (2004), *Le carnet de voyage. Croquis, notes, reportages*, Strasbourg, Éd. L'Iconographe / SCEREN-CRDP Alsace.
- GOODY J. (1994), *Entre l'oralité et l'écriture*, Paris, Presses universitaires de France.
- GRÉSILLON A. (2007), « "Nous avançons toujours sur des sables mouvants." Espaces et frontières de la critique génétique », in *La création en acte. Devenir de la critique génétique*, Paul Gifford et Marion Schmid (dir.), Amsterdam / New York, Rodopi (Faux Titre; 289), p. 29-40.
- HAY L. (1990), « L'amont de l'écriture », in Hay (dir.), p. 7-22.
- HÉBERT S. (2016), « Le carnet, du document de genèse à la genèse d'un genre », *Genesis, revue internationale de critique génétique*, n° 43, p. 209-218.
- HILSUM M. (2007), *La relecture de l'œuvre par ses écrivains mêmes*, t. I : *Tombeaux et testaments*, Paris, Éd. Kimé (Les cahiers de marge).
- LAHIRE B. (2006), *La culture des individus : dissonances culturelles et distinctions de soi*, Paris, La découverte.
- LENOIR Y. (2015), « Quelle interdisciplinarité à l'école ? », *Cahiers pédagogiques*, n° 521, <http://www.cahiers-pedagogiques.com/Quelle-interdisciplinarite-a-l-ecole-texte-complet> [consulté le 20 mars 2017].

- PÉDAUQUE R. T. (2006), *Le document à la lumière du numérique. Forme, texte, médium : comprendre le rôle du document dans l'émergence d'une nouvelle modernité*, Caen, C&F éd.
- PHILIPPOT T. (2013), « Les enseignants de l'école primaire et l'interdisciplinarité : entre adhésion et difficile mise en œuvre », *Tréma*, n° 39, <http://trema.revues.org/2950> [consulté le 22 novembre 2016].
- POUSSIER I. (2003), « Les stratégies et les outils didactiques innovants en arts plastiques ou visuels », <http://espe.univ-reunion.fr/fileadmin/Fichiers/ESPE/bibliotheque/expressions/22/Poussier.pdf> [consulté le 20 mars 2017].
- QUÉRUEL A.-M., GALLO P. (2008), *50 activités autour des carnets de voyage à l'école (cycle 2 et cycle 3)*, Caen, CRDP de Basse-Normandie.
- SCHNEIDER A. (2006), « Le carnet de lecture en maternelle, traces d'écrits, écrits de traces, une propédeutique à la lecture ? », in *Seules les traces font rêver. Enseignement de la littérature et génétique textuelle*, J.-M. Pottier (dir.), Reims, SCEREN-CRDP de Reims, p. 191-201.
- (2007), « Le carnet de lecture : évaluer un activateur littéraire ? », in *Enseigner et apprendre la littérature aujourd'hui, pour quoi faire ? Sens, utilité, évaluation*, J.-L. Dufays (dir.), Louvain-la-Neuve, UCL / Presses universitaires de Louvain (Recherches en formation des enseignants et en didactique), p. 191-201.
- SCHNEIDER É. (2013), *Économie scripturale des adolescents : enquête sur les usages de l'écrit de lycéens*, thèse de géographie, université de Caen, <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00911228/>.
- (2016), « Espaces d'écritures adolescents », *Diversité*, n° 183, p. 134-139.
- TAUVERON C., SÈVE P. (2005), *Vers une écriture littéraire ou comment construire une posture d'auteur à l'école de la GS au CM*, Paris, Hatier (Pédagogie).
- URRY J. (2005), *Sociologie des mobilités. Une nouvelle frontière pour la sociologie ?*, Paris, Armand Colin.